

« Parlement de Wallonie »

Ne dites plus « Parlement wallon », dites « Parlement de Wallonie » ! Ce mardi, les trois groupes reconnus de l'assemblée régionale (PS, MR et CDH) ont déposé une proposition de nouveau règlement d'ordre intérieur pour les travaux parlementaires. L'objectif est de rendre les débats plus dynamiques et plus ouverts sur la société, avec notamment une diffusion sur les télévisions locales. L'institution change aussi de nom : « Parlement de Wallonie » fait référence à l'usage du mot « Wallonie » au détriment de « Région wallonne » dans le discours ambiant à Namur. Après approbation, le règlement devrait déjà entrer en vigueur à la rentrée. (E.D.)